

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Durin Frédéric, fils de Patrick et de Chantal, née Lauber, né le 8 janvier 1974, à Dijon (F), originaire d'Escholzmatt, opérateur en laboratoire photos, précédemment domicilié à 2400 Le Locle, rue des Jeanneret 65; cpl à cp car II/2;

Stoppa Leonardo, fils de Marcel et de Martha, née Uriona, né le 13 septembre 1979, à Valparaiso (Chili), originaire de Chiasso, sommelier, précédemment domicilié à 2503 Bienne, Café de la Crêperie, rue du Canal 11; recr fus non incorporée;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 12 octobre 2001, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation pour Durin d'insoumission, et pour Stoppa pour la révocation éventuelle d'un sursis.

Si vous ne vous présentez pas vous serez jugés par défaut.

25 septembre 2001

Le président du Tribunal militaire de division 2